

Tarifs 2022

Tarifs 2022	
Formations courtes	
Formations courtes hors élagage /jour/pers	170€
Formations courtes/jour/groupe	850€ CFPPA/ 870€ extérieur
Formations élagage/jour/personne (6 pers maxi)	220€
Formations élagage/jour/groupe (6 pers maxi)	1100€
Formations bucheronnage/jour/groupe (10 pers maxi)	890€
Test certificat individuel (certiphyto)	80€
VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)	
Positionnement VAE/heure/personne	120€
Accompagnement VAE/heure/personne	100€
Formations certifiantes	
<p>Cas de prise en charge</p> <p>1. Vous êtes demandeur d'emploi et vous relevez du PRF ou autres dispositifs type PIC, etc. la formation est totalement gratuite car prise en charge par le Conseil Régional et/ou Pôle Emploi. Seuls les frais d'équipements restent à la charge des candidats (hors PIC et Parcours d'accès à la qualification)</p> <p>2. Vous êtes salariés d'une entreprise qui accepte de prendre en charge avec son OPCO les frais de formation, dans le cadre d'un CPF de transition, d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation, la formation est gratuite, seuls les frais d'inscription et d'équipements restent à la charge du candidat</p> <p>3. Compte Personnel de Formation (se rendre sur le site)</p> <p>Auto-financement : Consulter le centre de formation</p>	
Formations à distance	
<p>1. Compte Personnel de Formation (se rendre sur le site)</p> <p>2. Auto-financement (20€/heure)</p>	

MAJ : 26/11/2021